



Les conditions de vie au Québec en faits saillants

Les Québécois vivent-ils mieux aujourd'hui qu'il y a dix ans ou vingt ans ? La publication **Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique**, parue en décembre dernier, présente une image contrastée de la situation sociale. Les principales dimensions des conditions de vie sont passées en revue en neuf chapitres :

- la santé
- l'éducation
- le travail
- le revenu
- le logement
- la sécurité des personnes
- l'emploi du temps
- les transferts et services gouvernementaux
- la violence conjugale envers les femmes

Prenant 1995 comme année cible(ou la dernière année disponible), cette publication de 349 pages s'alimente à de nombreuses sources statistiques et contient de nombreuses comparaisons canadiennes et internationales. C'est un outil unique qui répond à de nombreuses questions relatives à l'évolution des divers aspects du bien-être des Québécois. Alors que certaines tendances montrent une amélioration des conditions de vie et que d'autres révèlent plutôt une détérioration, les efforts collectifs pour améliorer les conditions de bien-être ont augmenté sensiblement. On peut se procurer cet ouvrage aux **Publications du Québec**, Internet : <http://doc.gouv.qc.ca> et au **Bureau de la Statistique du Québec**, Internet : <http://www.bsq.gouv.qc.ca/bsq/bsq.html>

Pour donner un avant-goût de la publication **Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique**, en voici les faits saillants par chapitre :

Chapitre 1

La santé

par Louis DUCHESNE

LES FAITS SAILLANTS

- D'après les conditions de mortalité au Québec, en 1994, les femmes ont une vie moyenne de 7 ans supérieure à celle des hommes, soit une espérance de vie à la naissance de 81 ans en regard de 74 ans chez les hommes. En 1971, l'espérance de vie des hommes était de 69 ans, et celle des femmes, de 75 ans. Dans l'ensemble du Canada, comme en Ontario, l'espérance de vie des hommes est aujourd'hui de 75 ans, et celle des femmes, de 81 ans.
- La mortalité infantile se révèle de plus en plus faible avec un taux de 5,6 ‰ en 1994 en regard de 17 ‰ en 1971. Le taux se situe à 6,3 ‰ dans l'ensemble du Canada en 1993 et à 6,2 en Ontario.
- Les taux de mortalité associés à certaines causes ont baissé de moitié ou plus depuis une vingtaine d'années; il s'agit principalement des taux se rapportant aux maladies de l'appareil circulatoire et aux accidents de véhicule à moteur. En revanche, les taux de certaines causes augmentent, notamment ceux du suicide chez les hommes et du cancer du poumon chez les deux sexes.
- L'espérance de vie en bonne santé est de 66 ans chez les hommes et de 69 ans chez les femmes; les hommes peuvent s'attendre à vivre 1,8 année de perte d'autonomie lourde et les femmes 3,0 années. Selon une enquête de 1987, l'espérance de vie en santé était alors de 64 et 68 ans respectivement.
- Lors d'une enquête de Statistique Canada sur «la santé et les limitations d'activité», 13 % de la population de 15 ans et plus ont déclaré une incapacité, dont 2 % seulement, une incapacité grave.
- Les principaux diagnostics des 8,7 millions de jours d'hospitalisation de courte durée en 1993-94 sont les maladies de l'appareil circulatoire (1,5 million de jours), les troubles mentaux (1,2) et les tumeurs (0,9).
- La RAMQ a assumé les coûts de 82,7 millions de services médicaux en 1994. De fait, 87 % des femmes et 75 % des hommes ont rendu visite à un médecin au moins une fois; le taux de visite était semblable il y a dix ans.
- Les hommes sont trois fois plus souvent victimes d'accidents de travail que les femmes. Ce sont les travailleurs des industries manufacturières et les travailleuses du domaine de la santé et des services sociaux qui présentent les taux d'accidents les plus élevés chez les hommes et chez les femmes.
- Près de 600 000 personnes ont reçu des traitements psychiatriques en 1994, soit 8 % de la population. Les taux des femmes sont très élevés et atteignent même 16 % chez les femmes de 45-54 ans. Ces chiffres comprennent cependant les thérapies psychiatriques de soutien données par les médecins omnipraticiens.
- On compte, en 1994, 8 000 cas de chlamydia, 2 000 hépatites «B», 750 infections gonococciques et une centaine de cas de syphilis. Par ailleurs, plus de 500 personnes sont décédées du sida, en grande majorité des hommes.
- La consommation de médicaments est très importante, particulièrement chez les femmes et les personnes âgées; 87 % des personnes âgées ont reçu en moyenne 32 ordonnances en 1994. Près de la moitié des personnes âgées consomment des médicaments analgésiques et cardio-vasculaires et près de 40 % d'entre elles des anxiolytiques, sédatifs et hypnotiques.
- La proportion de fumeurs dans la population de 15 ans et plus diminue et passe de 35 % en 1987 à 30 % en 1992-93.

L' éducation

par Yves NOBERT

LES FAITS SAILLANTS

- Entre 1971 et 1991, le nombre médian d'années de scolarité de la population de 15 ans et plus est passé de 9,8 à 12,2 au Québec et de 10,9 à 12,7 en Ontario. L'écart entre les deux provinces qui était de 1,1 année en 1971 n'est plus que de 0,5 année en 1991.
- Au début des années 90, le nombre moyen d'années de scolarité de la population de 15 ans et plus est de 11,6 au Québec, de 12,4 en Ontario et de 12,1 au Canada; aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni, où la population de référence a 25 ans et plus, le nombre moyen d'années est respectivement de 12,3, 11,6 et 11,5.
- La faible scolarisation est surtout le fait des générations plus âgées. En 1971, 40,9 % des Québécois de 15 ans et plus avaient moins de 9 années de scolarité, en 1991, la proportion est de 20,6 %. En Ontario, les proportions sont respectivement de 28,2 et 11,9 % et au Canada, de 32,3 et 14,3 %.
- En 1971, 4,6 % des Québécois de 15 ans et plus avaient un baccalauréat; en 1991, leur proportion atteint 10,3 %. Pour les mêmes années de référence, en Ontario ces proportions atteignaient 5,3 et 13,0 % et au Canada, 4,8 et 11,4 %.
- Au Québec, la scolarisation des femmes a fait des progrès remarquables entre 1971 et 1991, particulièrement chez les jeunes générations : chez les 15-24 ans, dont la scolarisation n'est pas terminée, la proportion des bachelières est passée de 2,6 à 5,0 % et celle de leurs homologues masculins, de 3,6 à 3,5 %. Durant la même période, en Ontario, la proportion des bachelières a plus que doublé, passant de 3,1 à 6,2 %, pendant que celle des bacheliers passait de 3,9 à 4,4 %; au Canada, la proportion des femmes titulaires d'un baccalauréat a presque doublé de 2,8 à 5,3 %, tandis que chez les hommes elle est passée de 3,6 à 3,9 %.
- Selon l'OCDE, le niveau d'instruction de la population de 24-64 ans varie sensiblement entre le Québec, l'Ontario, le Canada et certains pays. En 1991, la proportion de la population qui n'a pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire (10^e année), atteint 33 % au Québec, 21 % en Ontario, 24 % au Canada, 17 % aux États-Unis, 49 % en France et 35 % au Royaume-Uni. Par ailleurs, la proportion de la population qui a achevé des études supérieures (études collégiales et universitaires) est de 35 % au Québec, 42 % en Ontario, 40 % au Canada et 36 % aux États-Unis, mais seulement de 15 % en France et 16 % au Royaume-Uni.
- Les régions de Montréal (15,6 %), de Québec (13,0 %), de l'Outaouais (10,7 %) et de Laval (10,0 %) rassemblent une grande proportion de bacheliers, par contre les régions périphériques, telles la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (31,4 %), le Nord-du-Québec (28,6 %) et le Bas-Saint-Laurent (25,5 %) recèlent une forte proportion de personnes peu scolarisées.
- L'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ) de 1989 révèle que, chez les 16-69 ans, les carences en matière de lecture (niveaux 1 et 2) et de calcul (niveau 1) touchaient respectivement 18,7 et 21,7% des Québécois, 16,8 et 17,4 % des Ontariens et 16,0 et 17,8 % des Canadiens.
- En 1994, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), menée auprès des 15-65 ans, estime que les capacités de lecture et d'écriture de textes suivis de 47,5 % des Québécois et de 42,2 % des Ontariens correspondent aux niveaux les plus faibles (niveaux 1 et 2). Les textes schématiques de niveaux 1 et 2 (formulaires et cartes) présentent des difficultés pour 51,3 % des

Québécois et 38,5 % des Ontariens. Quant aux textes à contenu quantitatif, 54,9 % des Québécois et 38,1 % des Ontariens ont des capacités élémentaires (niveaux 1 et 2).

- De 1982 à 1994, la fréquentation scolaire est en hausse au Québec, le taux étant passé de 95,3 à 97,7 % chez les jeunes de 15 ans, de 54,0 à 76,2 % chez ceux de 18 ans et de 20,2 à 40,4 % chez les 20-24 ans; en Ontario aux mêmes âges, le taux est passé respectivement de 97,6 à 99,0 %, de 59,9 à 79,9 % et, enfin, de 23,8 à 41,0 %.
- Entre 1971 et 1991, la fréquentation scolaire des adultes est aussi à la hausse au Québec, d'abord la fréquentation à plein temps des 20-24 ans (de 16,5 à 32,3 %), puis la fréquentation surtout à temps partiel des 25-44 ans sur le marché du travail (6,9 à 10,0 %). En Ontario et au Canada, la tendance est la même.
- Au Québec, depuis le début des années 80, la persévérance scolaire est à la hausse. Entre 1982-83 et 1994-95, la probabilité d'accéder à la 5^e secondaire est passée de 52,9 à 69,5 % chez les hommes et de 59,0 à 79,8 % chez les femmes. Entre 1984-85 et 1994-95, la probabilité d'accéder au baccalauréat s'est accrue de 28,7 à 30,5 % chez les hommes et de 31,1 à 41,0 % chez les femmes.
- Au Québec entre 1990 et 1995, la moyenne des notes aux épreuves ministérielles du secondaire et le taux de réussite se sont améliorés en passant respectivement de 67,4 à 71,9 % et de 76,5 à 84,7 %.
- Globalement, entre 1971 et 1991, le taux d'activité a augmenté dans l'ensemble, sauf pour les personnes ayant moins de 9 années de scolarité dont le taux a baissé au Québec (de 44,1 à 34,0 %), en Ontario (de 52,0 à 37,5 %) et au Canada (de 47,6 à 35,7 %). En revanche, le taux d'activité des personnes ayant un grade universitaire a augmenté de 83,5 à 87,4 % au Québec. La situation est semblable chez les Ontariens et les Canadiens.

Le travail

par Suzanne ASSELIN

LES FAITS SAILLANTS

- En 1995, 3,6 millions de personnes, soit 62,2 % de la population de 15 ans et plus, participent au marché du travail. Avec ce taux d'activité, le Québec se classe au 7^e rang, sous la moyenne canadienne. Ce taux est inférieur à celui des États-Unis.
- En vingt ans, les femmes ont augmenté leur accès au travail rémunéré, diminuant l'écart avec le taux d'emploi masculin de 33 à 14 points de pourcentage. Les femmes occupent effectivement 80,9 % des 650 500 emplois créés au Québec durant ces années.
- Les Québécois tout comme les autres Canadiens ont connu une hausse de la durée moyenne du chômage depuis quelques années. Au Québec, la durée a presque doublé depuis 1976 passant de 16,3 à 27,5 semaines en 1995, cette durée lui vaut le 2^e rang au Canada.
- Pendant dix années d'affilée, de 1976 à 1985, ce sont les jeunes qui figuraient parmi les chômeurs ayant atteint des niveaux de gravité les plus élevés, alors que de 1986 à 1990, c'était le cas des 45 ans et plus et, par après, les trois groupes d'âge ont tour à tour figuré en tête de liste (la gravité est une combinaison du taux et de la durée du chômage).
- Le Québec enregistre une proportion très élevée de chômeurs de longue durée, soit 31,0 % contre 27,1 % au Canada. Un sommet a été atteint en 1994, alors que 34,2 % des chômeurs sont demeurés sans travail pendant six mois ou plus. La situation est par contre moins catastrophique qu'en France (58,2 % en 1993).
- Le Québec compte en 1995 le groupe le plus important de travailleurs découragés au Canada (17 800) et devance l'Ontario (11 500).
- Parmi les 650 500 emplois créés depuis 1976, 318 300 sont des emplois à temps partiel, soit près de la moitié; 54,5 % de ces emplois à temps partiel sont occupés par des travailleurs qui n'ont pas choisi cette forme d'emploi.
- L'accroissement des femmes en emploi des dernières années n'a pas changé l'écart (7 heures) que présentent encore la semaine de travail des hommes (39,9 heures) et celle des femmes (32,8). En 1995, 63,6 % des femmes travaillent moins de 40 heures contre 33,7 % des hommes.
- Concilier travail rémunéré et soins des enfants est principalement le lot des femmes. Chez les couples avec des enfants de moins de six ans dont les deux parents travaillent à temps plein, les mères consacrent quotidiennement deux heures de moins au travail rémunéré que les pères.
- Le Québec occupe, en 1995, le premier rang au Canada quant à la durée de l'absentéisme (11 jours par année par travailleur), un rang qu'il a occupé à plusieurs reprises antérieurement.
- De 1976 à 1995, le taux de travailleurs autonomes est passé de 9,0 % à 14,3 %. Même si les gains sur le plan de l'emploi sont beaucoup plus importants chez les salariés (+440 600) que chez les travailleurs autonomes (+230 700), ce sont ces derniers qui affichent le plus fort taux de croissance. Chez les hommes, l'accroissement est en totalité attribuable aux travailleurs autonomes. Chez les femmes, le taux de croissance des travailleuses autonomes (225,6 %) est quatre fois plus élevé que celui des salariées (53,0 %).
- Chez tous les travailleurs à temps plein occupés toute l'année, les quinze principales professions qui génèrent les revenus les plus élevés sont surtout exercées par des hommes (77,7 %), les femmes ne représentant que 22,3 %. À l'inverse, les quinze principales professions les moins rémunérées regroupent davantage de femmes (73,8 %) que d'hommes (26,2 %).

Chapitre 4

Le revenu

par Sylvie JEAN

LES FAITS SAILLANTS

- En 1993, avec un revenu moyen disponible de 44 453 \$, les couples avec enfants, qui représentent 34,3 % des unités, disposent de près de la moitié du revenu disponible total des unités familiales.
- Le revenu disponible des personnes seules s'élève à 16 882 \$ en 1993, soit moins de la moitié du revenu moyen de l'ensemble des familles (38 201 \$).
- En 1993, le revenu disponible des femmes demeure beaucoup plus bas que celui des hommes : 12 379 \$ contre 20 163 \$. Toutefois, de 1981 à 1993, alors que le revenu des hommes diminue de 12,1 %, celui des femmes augmente de 15,1 %.
- De 1981 à 1993, le revenu disponible moyen de l'ensemble des unités familiales subit une baisse de 11,6 % en dollars constants de 1993 : celui des familles diminue de 8,8 % et celui des personnes seules de 5,5 %.
- De toutes les unités familiales, les familles monoparentales subissent la baisse de revenu disponible la plus forte de 1981 à 1993 (-14,1 %).
- De 1973 à 1993, les revenus de transfert moyens de l'ensemble des unités familiales doublent et passent de 3 288 \$ à 6 619 \$; par contre, les revenus de sources privées régressent de 4,2 % (33 642 \$ à 32 216 \$).
- Alors qu'en 1973, 13,3 % des unités familiales ont un revenu total (en dollars de 1993) de moins de 10 000 \$, cette proportion diminue à 8,9 % en 1993; par ailleurs, dans la tranche de 50 000 \$ et plus le pourcentage d'unités augmente de 25,0 % à 28,3 %. Le revenu total médian des unités familiales en 1973 se compare à celui de 1993 : 32 418 \$ contre 32 270 \$.
- Le rapport entre la part de revenu des 20 % d'unités familiales ayant le revenu disponible le plus élevé et les 20 % ayant le revenu le plus faible diminue de 1973 à 1993, passant de 8,6 à 6,6.
- En 1993, le coefficient de Gini du revenu total qui se situe à 0,396 au Canada, en regard de 0,447 aux États-Unis, montre une plus grande disparité de revenu aux États-Unis.
- La proportion de familles à faible revenu passe de 16,2 % en 1981 à 17,6 % en 1993 et leur nombre, de 276 000 à 337 000.
- De 1981 à 1993, même si le taux de faible revenu des personnes seules diminue de 49,0 % à 45,0 %, leur nombre augmente de 312 000 à 418 000.

Le logement

par Yves NOBERT

LES FAITS SAILLANTS

- Au Québec, pendant que depuis une vingtaine d'années la proportion de logements de 1-4 pièces se stabilise à environ 35 % et que celle des logements de 5 et 6 pièces diminue, celle des logements de 7 pièces ou plus passe de 20,4 % en 1972 à 26,9 % en 1993. Somme toute, le nombre moyen de pièces par logement tend à augmenter partout : de 5,2 en 1982, il passe à 5,5 en 1993 au Québec, de 5,8 à 6,0 en Ontario et de 5,6 à 5,9 au Canada. À l'étranger, par exemple, le logement moyen compte 3,8 pièces en France (1990) et 4,6 au Royaume-Uni (1986).
- La densité d'occupation du logement, c'est-à-dire le nombre moyen de personnes par pièce, a tendance à diminuer en raison, d'une part, de la plus petite taille des ménages et, d'autre part, du plus grand nombre de pièces du logement moyen. Au Québec, de 1982 à 1993, la proportion des logements dont la densité d'occupation est inférieure à 0,6 personne par pièce passe effectivement de 53,9 à 67,5 %. De fait, le nombre de personnes par pièce est passé de 0,6 à 0,5 au Québec, de 0,5 à 0,4 en Ontario et au Canada. Par comparaison, la densité d'occupation est de 0,7 personne par pièce en France (1990).
- De 49,2 % en 1972, la proportion de ménages propriétaires au Québec s'est accrue régulièrement pour atteindre 56,4 % en 1993, celle de l'Ontario a diminué de 65,7 à 64,4 % et celle du Canada est passée de 62,6 à 64,1 %. Ailleurs, cette proportion atteint 64,0 % aux États-Unis (1994), 54 % en France (1992) et 68 % au Royaume-Uni (1990).
- Au Québec, le grand changement observé relativement aux composantes de base du confort, telles que la salle de bains et les toilettes, réside dans le fait qu'une proportion grandissante de ménages disposent d'une seconde unité : en 1972, 5,9 % des ménages disposaient de deux salles de bains ou plus contre 18,1 % en 1993 et, dans le cas des toilettes (deux ou plus), la proportion est passée de 14,4 à 30,0 %. Les ménages équipés d'au moins une baignoire ou une douche représentent 99,4 % des ménages au Québec, 99,8 % en Ontario, 99,5 % au Canada, 95 % en France (1990) et 97 % au Royaume-Uni (1996).
- Le taux de pénétration chez les ménages du Québec de certains biens de consommation arrivés plus récemment sur le marché ne laisse aucun doute quant à leur popularité. Ce sont principalement le four à micro-ondes (le taux passe de 0,7 % en 1976 à 75,9 % en 1993), le magnétoscope (de 34,0 % en 1986 à 72,6 %), le lecteur de disques compacts (de 9,5 % en 1989 à 28,9 %) et l'ordinateur personnel (de 8,7 % en 1986 à 19,1 %). En 1993, 80,0 % des ménages ontariens ont un four à micro-ondes, 79,7 % un magnétoscope, 35,6 % un lecteur de disques compacts et 26,1 % un ordinateur personnel. En 1989, 24,1 % des ménages de France possèdent un magnétoscope en regard de 57 % au Royaume-Uni.
- En 1993, les ménages qui sont propriétaires affichent une plus grande satisfaction à l'égard de leur logement. Les ménages des grandes régions urbaines (500 000 habitants ou plus) sont sensiblement moins satisfaits, notamment en ce qui concerne l'extérieur et l'intérieur du logement de même que la qualité de l'air : la proportion de ménages très satisfaits est inférieure à 70 % et celle des mécontents est de l'ordre de 7 %.
- En 1993, le revenu des ménages équipés de deux salles de bains, de deux toilettes et de certains équipements ménagers, tels le lave-vaisselle, le lecteur de disques compacts et l'ordinateur personnel dépasse 54 000 \$.

Chapitre 6

La sécurité des personnes

par Denis LAROCHE

LES FAITS SAILLANTS

- Entre 1962 et 1994, le taux de crimes avec violence s'est multiplié par 4,9.
- Depuis 1983, la hausse des voies de fait de niveau I et II représente 99 % de la croissance de la criminalité au Québec. L'augmentation des crimes avec violence au Québec depuis 1983 se concentre principalement dans le groupe des infractions comportant les plus faibles niveaux de violence.
- Les taux de criminalité des infractions les plus violentes sont à la baisse. En 1994, le taux d'homicide au Québec est le plus bas observé depuis 1968 et celui des vols qualifiés est le plus faible depuis 1974.
- Les crimes avec violence les plus graves sont 3,7 fois plus fréquents aux États-Unis qu'au Québec.
- Les homicides de conjointes (y compris les conjointes de fait) comptent en moyenne pour près de 28,5 % des homicides perpétrés contre les femmes au Québec entre 1980 et 1994.
- La plus grande partie de l'augmentation de la violence «conjugale» entre 1987 et 1994 n'est pas attribuable aux conjoints ni même aux ex-conjoints des victimes : les infractions commises par une personne connue de la victime, mais sans relation avec elle, comptent pour 56,5 % de l'augmentation des statistiques policières de violence «conjugale».
- Dans l'ensemble des victimes des crimes avec violence au Québec, 52,7 % sont de sexe masculin et 47,3 % de sexe féminin. Parmi les victimes de sexe masculin, 22,6 % ont moins de 18 ans, alors que cette proportion est de 18,3 % chez les victimes de sexe féminin.
- Environ 49,8 % des 40 000 victimes des divers crimes avec violence commis en 1994 ont subi des blessures; les hommes comptent pour 54,4 % des victimes de blessures et les femmes, pour 45,6 %. La répartition, selon le sexe, des victimes de blessures s'avère donc à peu près proportionnelle à celle des crimes avec violence subis par les hommes et les femmes.
- Selon les enquêtes nationales sur la victimisation, la criminalité contre la personne, notamment l'occurrence des crimes avec violence, est moins élevée au Québec que dans le reste du Canada.

Chapitre 7

L'emploi du temps

par Denis LAROCHE

LES FAITS SAILLANTS

- En 1992, la contribution des hommes et des femmes aux activités productives atteint la parité avec 7,0 heures par jour en moyenne; cependant la prestation productive des hommes demeure davantage orientée vers les activités professionnelles et celle des femmes vers les activités domestiques.
- La plus grande part de la journée des hommes et des femmes est absorbée par les soins personnels, les repas et le sommeil.
- Ce sont les femmes de 15-24 ans et les hommes de 35-44 ans qui consacrent le plus de temps aux activités professionnelles (incluant les études).
- En 1992, 41,4 % des Québécois et 40,8 % des Québécoises ont confirmé «se sentir pressé par le temps à tous les jours».
- Les Québécois ont l'impression d'être de plus en plus occupés : le sentiment «d'être plus pressé qu'il y a cinq ans» est partagé par 48,9 % des hommes et 50,9 % des femmes.
- Un peu plus de la moitié des gens sont peu affectés par la «pression du temps»; par contre 14,3 % des hommes et 16,2 % des femmes subissent un stress élevé dans divers aspects de leur existence en relation avec la «pression du temps».
- Le mode de vie influe sur le degré de stress induit par la gestion du temps; certaines catégories de femmes devraient se trouver un peu partout à la fois pour pouvoir tout concilier : chez les ménages à double revenu avec au moins un enfant d'âge pré-scolaire, la proportion de femmes aux prises avec un niveau de stress élevé grimpe à 34,2 % et la proportion de celles qui ressentent un faible niveau de stress descend à 22,6 %.
- Chez les ménages où seul le conjoint travaille, la proportion des femmes aux prises avec un niveau de stress élevé chute à 12,8 % et la proportion de celles qui affichent un faible niveau de stress atteint 55,4 %.

Transferts et services gouvernementaux

par Hervé GAUTHIER

LES FAITS SAILLANTS

- La part de la sécurité du revenu (ensemble des programmes de remplacement du revenu et de transferts sociaux) dans l'économie québécoise est passée de 5,7 % en 1961 à 6,5 % en 1971, puis à 10,2 % en 1981 et, enfin, à 14,2 % en 1994.
- En dollars de 1986, le coût de la sécurité du revenu par habitant est passé de 460 \$ en 1961 à 2 539 \$ en 1994, i.e. un coût 5,5 fois plus élevé qu'en 1961. Par ailleurs, le coût de la sécurité du revenu par personne active, étant passé de 1 330 à 5 145 \$, se trouve multiplié par 3,9.
- Ce sont les programmes destinés aux personnes âgées qui, en dollars de 1986, ont augmenté le plus, leur coût étant 14 fois plus élevé en 1994 qu'en 1961, contre 7,6 fois pour l'ensemble des programmes de la sécurité du revenu. À l'opposé, les programmes qui compensent les charges familiales ont connu la hausse la plus faible, leur coût ayant été multiplié par 2,7 en regard de 1961. La compensation des charges familiales, qui comptait pour 26,9 % du coût total en 1961, ne compte plus que pour 9,6 % en 1994, pendant que la part des programmes pour personnes âgées passait de 21,6 à 39,6 %.
- Si l'on retient les grands programmes communs à l'ensemble du Canada, la sécurité du revenu représente 13,5 % du PIB québécois en 1994-95, part qui dépasse de 2 points de pourcentage la situation correspondante dans l'ensemble canadien (11,5 %). Par rapport à l'écart de 3,2 points observé en 1981-82, il s'agit là d'une réduction.
- Le nombre de bénéficiaires du programme de sécurité du revenu a augmenté de 15,6 % au Québec entre 1986 et 1994, pendant qu'il faisait un bond de 176,7 % en Ontario. En 1994, la proportion de la population qui reçoit des prestations du programme de la sécurité du revenu est supérieure en Ontario (12,3 %) à celle du Québec (11,0 %).
- La dépense réelle d'éducation par habitant s'est accrue de 10 % entre 1976 et 1994, passant de 1 393 \$ à 1 541 \$ (dollars de 1986-87).
- En 1994, le Québec consacre 8,5 % de son PIB à l'éducation (dépenses privées et publiques). C'est davantage qu'en Ontario (7,0 %), que dans l'ensemble du Canada (7,6 %) et qu'aux États-Unis (7,5 %); cependant, l'écart s'est considérablement rétréci depuis 1976.
- En 1994, la dépense par élève du primaire et du secondaire (5 897 \$) est inférieure à celles de l'Ontario (6 199 \$) et des États-Unis (6 607 \$). En 1981, cette dépense moyenne dépassait de 27 % et de 14 % la dépense correspondante en Ontario et aux États-Unis.
- Depuis 1976, la dépense réelle par élève du collégial, en dollars constants, a varié de moins de deux cents dollars en plus ou en moins.
- Depuis 1986 au Québec, la dépense de fonctionnement par étudiant ou par élève à tous les ordres d'enseignement a augmenté : de 44 % à l'enseignement universitaire, de 29 % à l'enseignement collégial et de 38 % au primaire et secondaire. Pendant la même période, le PIB par habitant a connu une hausse de 32 %.
- En 1976 au Québec, les dépenses publiques de santé par habitant dépassaient légèrement celles de l'Ontario et de l'ensemble du Canada. En 1994, l'ordre est inversé : les dépenses moyennes sont de 1 315 \$ au Québec (dollars de 1986), par rapport à 1 461 \$ en Ontario et 1 451 \$ au Canada.

- En 1994, les dépenses publiques de santé représentent au Québec une proportion plus forte du PIB que celle de l'ensemble du Canada, soit 7,2 % par rapport à 6,9 %. Mais l'écart avec l'Ontario, qui était de 1,6 point de pourcentage en 1976, se situe à 0,6 en 1994.
- Alors qu'en 1976, on comptait 0,58 médecin omnipraticien pour 1 000 personnes dans la population totale et 0,85 médecin spécialiste, le ratio est devenu respectivement de 1,01 et 1,02 en 1992. Les infirmières représentent le groupe le plus nombreux avec un ratio de 11,44 infirmières pour 1 000 habitants en 1992 en regard de 7,91 en 1976.
- On constate une très grande stabilité dans l'évolution du nombre de lits dans les hôpitaux du Québec au cours de la période 1980-81 à 1992-93 : après une augmentation au début de la période, leur nombre revient par la suite au niveau de départ, soit environ 56 000 lits.
- La population ayant augmenté de 8,9 % au cours de la période, la stabilité du nombre de lits se traduit par une réduction du nombre de lits pour 1 000 habitants, soit 8,5 lits en 1985-86 en regard de 7,7 en 1992-93.
- La baisse du nombre de journées d'hospitalisation, surtout imputable aux soins de longue durée qui ont connu une baisse de 10,7 % à cet égard depuis 1985-86, se produit pendant qu'on observe une forte hausse des soins d'un jour.

La violence conjugale envers les femmes

par Denis LAROCHE

LES FAITS SAILLANTS

- Les résultats de l'Enquête sur la violence envers les femmes, réalisée en 1993, montrent que la situation des divers indicateurs est généralement du même ordre au Québec que dans l'ensemble du Canada.
- Le taux d'incidence de la violence conjugale au cours des 12 mois précédant l'Enquête sur la violence envers les femmes atteint 30 femmes sur 1 000 chez les femmes vivant avec un conjoint au moment de l'enquête. Au Québec, en 1993, un tel taux représente environ 51 500 femmes.
- Une grande proportion des cas d'agression surviennent entre conjoints dont l'union est récente. Au Québec, chez les femmes vivant avec un conjoint, environ la moitié des cas d'agression (25 700), au cours de l'année précédant l'enquête, se sont produits dans des unions formées depuis trois ans et moins.
- Au Québec, comme au Canada, environ 59 % des femmes rapportant avoir fait l'objet d'une agression de la part de leur conjoint indiquent qu'il s'agit d'une occurrence unique.
- Au Québec, sur les 221 600 femmes ayant fait l'objet d'au moins une agression de la part de leur conjoint actuel au cours de leur union, environ 146 500 (66 %) ont subi une violence dont la gravité ne dépassait pas le niveau de la violence mineure; environ 75 100 femmes (34 %) ont subi une agression grave au cours de leur vie matrimoniale.
- Dans l'ensemble du Canada, environ 75 % des femmes violentées par leur conjoint au cours des 12 mois antérieurs à l'enquête ont discuté de l'incident avec quelqu'un de leur entourage.
- Au Canada, environ 57 % des victimes de violence grave au cours leur union avec leur conjoint actuel mentionnent avoir subi des séquelles physiques consécutives aux agressions subies, contre 11 % dans le cas des victimes de violence mineure.
- Au Canada, 8 % des unions avec des incidents de violence mineure survenus depuis le début de la vie matrimoniale avec le conjoint actuel ou un ex-conjoint ont été signalées à la police, contre 39 % des cas lorsqu'il s'agissait de violence sévère. Dans 72 % des cas de violence mineure non signalés à la police, les répondantes ont jugé que l'incident était trop mineur pour justifier un tel recours; les répondantes ont invoqué la même raison dans 30 % des cas non signalés de violence grave.